

SMD3. La mauvaise nouvelle est confirmée : la collecte en porte-à-porte s'arrête définitivement le 3 avril 2023 sur les trois communes que sont Beauregard, Villac et Peyrignac.

Les habitants de ces communes du terrassonnais, visiblement pris de vitesse, n'ont plus rien à dire. Ils doivent retourner le courrier reçu de la part du SMD3 dans leur boîte aux lettres (en janvier puis en mars) pour solliciter auprès du service des usagers une carte d'accès aux PAVs (Points d'apports volontaires, c'est-à-dire la borne d'ordures ménagères pour les sacs noirs, le verre et les sacs jaunes restent gratuits).

Dans une lettre adressée à ses administrés ce 20 mars, le maire de Beauregard, Lionel Armaghanian, donne cette marche à suivre, car de toutes façons "les usagers devront s'acquitter de la redevance 2023 auprès du SMD3", le passage au Sirtom ne pourrait se faire qu'au 1er janvier 2024. La maire de Peyrignac en a fait de même par mail. Le maire de Beauregard reconnaît quand même, au passage, "les difficultés qui vont découler de ce système, surtout pour les personnes en perte d'autonomie" et annonce qu'il va continuer à se battre pour obtenir le passage de la commune sur le territoire du Sirtom de Brive. Mais, est-ce que cela ne sera pas compliqué de faire marche arrière face à ce nouveau système mis en place avec tous ses frais engagés ? Ce passage à toute vitesse, en trois mois, à la taxe incitative, interroge. Les habitants devront dorénavant apporter leurs sacs à trois ou quatre cents mètres de chez eux en moyenne et règler une taxe qui va augmenter, voire même exploser pour certains !

Si les habitants peuvent continuer à "accéder sans limite à la déchetterie de Condat" (gérée par le Sirtom), seule bonne nouvelle en fait dans le courrier à Beauregard, de nombreuses difficultés ne vont pas tarder à apparaître selon le maire qui révèle que "l'implantation de bornes (PAV's) s'est révélée souvent impossible dans certains villages comme La Chalucie, le

Bancharel, La Combe Souillac, Les Chasteaux et Serre Marsal. Les containers collectifs déjà en place doivent être retirés. Et seulement deux sites de dépôt d'ordures sont opérationnels aujourd'hui : à proximité des services municipaux et rue de la Garenne près de l'aire de jeux".

Les maires confirment enfin qu'un rendez-vous a été pris avec le président du SMD3 pour trouver une solution transitoire.

- Pour contacter le SMD3 : 09.71.00.84.24 ou service.usagers@smd3.fr